

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 007427. Désodorisant senteur Vanille

Forme du produit : Mélanges

Code du produit :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Désodorisant pour voitures.

Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IMPEX SAS
140 Route des Moulins
38490 CHIMILIN - FRANCE
T +33 4 76 32 69 69 - F +33 4 76 32 51 14
richard.paquet@impex.fr - www.impex.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 H412 Méthode de calcul

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : -

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

Mention d'avertissement (CLP)	: -
Composants dangereux	: -
Mentions de danger (CLP)	: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence (CLP)	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 - Tenir hors de portée des enfants P103 - Lire l'étiquette avant utilisation P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des gants de protection, des vêtements de protection P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette) P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Aucun raisonnement prévisible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Polyvinyl Chloride	(n° CAS) 9002-86-2	80	Non classé Classification position majoritaire de l'inventaire ECHA
Benzyl Benzoate	(n° CAS) 120-51-4 (Numéro CE) 204-402-9	< 16	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Chronic 2, H411 Classification harmonisée
Benzyl Acetate	(n° CAS) 140-11-4 (Numéro CE) 205-399-7	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Classification du fabricant
Vanilline	(n° CAS) 121-33-5 (Numéro CE) 204-465-2	< 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Classification du fabricant
gamma-Nonanolactone	(n° CAS) 104-61-0 (Numéro CE) 203-219-1	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Classification du fabricant
Anisic aldéhyde	(n° CAS) 123-11-5 (Numéro CE) 204-602-6	< 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Classification du fabricant

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Sortir à l'air frais. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Laver avec beaucoup d'eau et de savon.

Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 10 minutes. Contacter un médecin si les symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Dans les cas graves, consulter un médecin et lui montrer cette Fiche de Données de Sécurité.

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, mousse ou poudre d'extinction.

Moyens d'extinction non appropriés : Extincteurs à eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter d'inhaler les fumées produites par la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

Les eaux d'extinction contaminées doivent être collectées séparément. Elle ne doivent pas pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines et du sol. Les déversements doivent être contenus immédiatement en utilisant du sable ou de la poudre inerte pour être éliminés selon les réglementations locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eliminer toutes sources d'ignition. Assurer une ventilation adaptée. Eviter l'inhalation excessive de vapeurs.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Rubriques 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Utiliser dans des zones avec une ventilation suffisante et adaptée. Se laver les mains après utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures modérées dans un endroit sec et bien ventilé.

Classification de stockage : stockage chimique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utiliser selon les informations de la rubrique 1.2

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle :

Protection pour les voies respiratoires : Non nécessaire.

Protection pour la peau et les mains : Éviter le contact direct. Utiliser des gants de protection chimique en cas de besoin, par exemple caoutchouc butyle ou caoutchouc nitrile (Indice de protection 6).

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité bien ajustées. Portez un écran facial et un vêtement de protection pour les problèmes de traitement exceptionnel.

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation excessive de vapeurs concentrées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Solide
Couleur	:	Non déterminée
Odeur	:	Non déterminée.
Seuil olfactif	:	Non déterminée.
Limite Inférieure d'explosivité	:	Non déterminée.
Limite Supérieure d'explosivité	:	Non déterminée.
Inflammabilité	:	Non déterminée.
Propriétés comburantes	:	Non déterminée.
Température d'auto-ignition	:	Non déterminée.
Température de décomposition	:	Non déterminée.
pH	:	Non déterminée.
Point de fusion	:	Non déterminée.
Point d'ébullition	:	Non déterminée.
Pression de vapeur	:	Non déterminée.
Masse volumique	:	Non déterminée.
Solubilité dans l'eau	:	Insoluble.
Solubilité qualitative	:	Non déterminée.
Coefficient de partition octanol / eau	:	Non déterminée.
Viscosité cinématique	:	Non déterminée.
Densité vapeur	:	Non déterminée.
Taux d'évaporation	:	Non déterminée.

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune.

10.2. Stabilité chimique

Produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si stocké et utilisé selon les recommandations.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone et composés organiques non identifiés peuvent se former pendant la combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Ce mélange n'a pas fait l'objet d'essais toxicologiques en tant que tel ; aucune valeur spécifique de DL ₅₀ / CL ₅₀ n'a donc été déterminée. Les informations toxicologiques disponibles concernant les composants et leurs concentrations, conformément à la méthode conventionnelle du règlement CE N° 1272/2008, permettent l'évaluation de ce mélange. Pour plus d'informations, voir les rubriques 2, 3, 15 et 16.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'essais écotoxicologiques en tant que tel ; aucune donnée spécifique n'a donc été déterminée.

Les informations écotoxicologiques disponibles concernant les composants et leurs concentrations, conformément à la méthode conventionnelle du règlement CE N° 1272/2008, permettent l'évaluation de ce mélange.
Pour plus d'informations, voir les rubriques 2, 15 et 16.

Eviter la contamination de la terre ainsi que les eaux de surface et souterraines.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit devrait être éliminé selon les réglementations locales. Eviter le rejet dans les égouts et dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

Fiche de données de sécurité

007427. Désodorisant senteur Vanille

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 08/10/2016

:

Version: 1.0

3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10	Benzyl Benzoate
3(c) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1	Benzyl Benzoate

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directives nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation sur la sécurité n'a été effectuée sur le mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit